

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 29 juin 2023

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Inverness tenue au centre récréatif Robert-Savage le jeudi 29 juin à 16 h 30.

Sont présents : M. Roger Côté M. Jacques Pelchat  
M. Marc Champagne Mme Geneviève Marchand  
M. Kévin Champagne

Est absente : Mme Stéphanie Gauthier

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gervais Pellerin, maire.

Est également présente à la séance Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière.

### 1- AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal d'Inverness présents, déclarent avoir reçu l'avis de convocation requis pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.

### 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1- Avis de convocation
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Octroi de contrat | Réfection rue Gosford Nord segment 10 phase 2
- 4- Octroi de contrat | Contrôle qualitatif des matériaux travaux Gosford Sud phase 2
- 5- Varia
- 6- Période de questions
- 7- Levée de la séance

R-0144-06-2023 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### 3- OCTROI DE CONTRAT | TRAVAUX RUE GOSFORD SUD SEGMENT 10 PHASE 2

**CONSIDÉRANT** la publication de l'appel d'offres sur le SÉAO, la Municipalité a reçu trois (3) soumissions;

**CONSIDÉRANT QU'**après étude et analyse des soumissions reçues, il s'avère que 2 d'entre elles soient non-conforme, pour cause de débancements de prix aux articles 3.1, 3.4, 3.5 et 3.16 ont été observés pour deux soumissionnaires (Construction de l'Amiante inc. et Cité Construction TM inc.). Ceci étant considéré comme une irrégularité majeure qui brise le principe d'équité entre soumissionnaires.

- |                                  |                 |
|----------------------------------|-----------------|
| ➤ Cité Construction TM inc.      | 1 123 995.03 \$ |
| ➤ Construction de l'Amiante inc. | 1 296 244.82 \$ |

**CONSIDÉRANT QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est Harca Excavation inc. ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 29 juin 2023

- Harca Excavation inc 1 234 786.22 \$

R-0145-06-2023 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

**D'OCTROYER** le contrat à Harca Excavation inc. pour les travaux du segment 10 phase 2 sur la rue Gosford Sud au coût de 1 234 786.22 \$ taxes incluses;

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**4- OCTROI DE CONTRAT | CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX TRAVAUX GOSFORD SUD PHASE 2**

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Inverness doit procéder à des contrôles qualitatifs des matériaux utilisés dans le cadre du projet de réfection de la rue Gosford Sud phase 2 ;

**ATTENDU QUE** qu'une soumission conforme a été reçue :

- Englobe 18 191.75 \$ incluant les taxes

R-0146-06-2023 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

**QUE** le conseil municipal accepte la soumission de Englobe au montant de 18 191.75 \$ incluant les taxes pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de réfection de la rue Gosford Sud phase 2.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**5- VARIA**

**6- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**7- LEVÉE DE LA SÉANCE**

R-0147-06-2023 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** la séance soit levée à 16 h 42.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière-trésorière

**CERTIFICATION DE SIGNATURES**

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 29 juin 2023**

---

Marie-Pier Pelletier  
Directrice générale et greffière-trésorière